



**Université
Catholique
de Lille 1875**

Programme **SMOS - OUT4** Soutien à la mobilité scientifique sortante

Descriptif de l'appel
à candidatures

Appel à candidatures ICL 2026
4e vague
FÉVRIER 2026

edn

ESPOL

eSL

droit

gestion, économie,
sciences

lettres,
sciences humaines

médecine, pharmacie,
sciences de la santé

théologie

isea

lilddl École
de Design

pictura

USCHOOL

Dans le cadre du programme « **Vision ICL 2030** », l'Institut Catholique de Lille a réaffirmé son engagement à poursuivre l'élan initié en 2024. Fort du succès des trois premières éditions avec 13 candidatures soutenues, une quatrième a été lancée afin de consolider les acquis tout en poursuivant une dynamique d'innovation. Ce programme se concentre sur le développement de la politique doctorale, l'amélioration de l'organisation et de la valorisation des activités de recherche, l'émergence de nouvelles expertises et l'accélération de l'internationalisation de la recherche. Cette nouvelle édition s'inscrit dans une logique d'ouverture et s'adresse à la fois aux enseignants-chercheurs et chercheurs permanents de l'ICL, ainsi qu'aux doctorants de l'ICL inscrits auprès de l'École doctorale UPHF, **dès lors que leurs travaux sont en lien avec au moins un des axes de leur unité de recherche.**

Date limite de soumission : **31 mars 2026, 12h00 (Heure de Paris), 2026.**

Période de mobilité comprise entre : **mai 2026 – décembre 2026.**

Les frais de déplacement et d'hébergement doivent être engagés avant le 31 août 2026.

La mobilité ne peut avoir lieu durant les périodes de fermeture de l'établissement d'accueil, ni pendant les congés du candidat ou de son responsable d'accueil.

OFFRE ET AMBITION DE LA BOURSE

L'ambition d'excellence internationale « recherche » visée par l'ICL est portée par deux programmes, SMOS-IN et SMOS-OUT, qui soutiennent respectivement des mobilités entrantes et sortantes.

Le programme **SMOS-OUT4** a pour objectif d'établir de nouveaux partenariats transversaux en vue de **favoriser l'émergence de projets d'ampleur européenne**. En d'autres termes, **il s'agit de créer ou développer des réseaux scientifiques européens, ouvrant la voie à des collaborations futures et à la soumission conjointe de projets européens**. Pour cela, l'établissement propose un dispositif de soutien financier aux enseignants-chercheurs, chercheurs (ECC) permanents de l'ICL ainsi qu'aux doctorants ICL inscrits auprès de l'École Doctorale UPHF qui souhaitent réaliser un séjour de recherche de courte durée en Europe.

Le financement proposé couvre des missions de recherche d'une durée de deux semaines consécutives, à effectuer entre **mai et décembre 2026**.

Les projets soumis doivent s'inscrire dans les axes stratégiques de l'ICL (éthique et écologie intégrale ; risques et géopolitique ; vulnérabilités ; transitions contemporaines, notamment numériques) et de l'unité de recherche dont le candidat est membre. **À travers ces initiatives, les candidats sélectionnés assumeront un rôle d'ambassadeur de l'ICL, mettant en lumière les thématiques de recherche et les formations offertes par l'établissement.**

Le programme vise prioritairement à favoriser l'initiation et la préparation de projets de recherche communs en réponse à des appels à projets européens et internationaux. Les activités d'enseignement ne relèvent pas des objectifs de ce programme et ne doivent en aucun cas constituer l'activité principale du séjour. Si elles sont envisagées, elles doivent rester ponctuelles, sans faire l'objet d'une rémunération.

MODALITÉS PRATIQUES DU DISPOSITIF

PROFILS DES CANDIDATS

Le programme SMOS-OUT s'adresse aux enseignants-chercheurs, chercheurs permanents de l'Institut Catholique de Lille (dont la période d'essai est révoquée) ainsi qu'aux doctorants de l'Institut Catholique de Lille inscrits auprès de l'École Doctorale UPHF en **deuxième ou troisième année de thèse** et justifiant d'une maîtrise **de l'anglais à un niveau minimum de B2**.

PRISE EN CHARGE ET PÉRIODE DE MOBILITÉ

Le programme SMOS-OUT4 prend en charge les frais de transport, d'hébergement et de restauration liés au séjour dans un établissement d'accueil en Europe, pour une durée de deux semaines et dans une limite de 2 000€ pour l'ensemble des dépenses directes. Les missions des candidats lauréats du dispositif s'intègrent dans le programme de leurs activités d'enseignement et de recherche. Les missions ne pourront pas être effectuées durant les périodes de congé.

Si la mobilité est prévue entre septembre et décembre, veuillez noter que les frais liés à la mobilité doivent être engagés au plus tard le 31 août 2026.

IDENTIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL VIA LES RÉSEAUX UNIVERSITAIRES

Afin de renforcer et de valoriser les partenariats institutionnels, les candidats sont encouragés à s'appuyer sur les réseaux universitaires existants, tels que l'alliance EUNICE, ainsi que sur les universités partenaires stratégiques de l'UCL ou de ses établissements.

DESTINATIONS ÉLIGIBLES

Membres de l'UE : Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République Tchèque, Danemark (Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Finlande, Suède).

Pays associés à l'Espace économique européen (EEE) : Norvège, Islande, Liechtenstein.

Non-membre de l'UE et non associé à l'EEE : Suisse, Royaume Uni, Turquie. Pour les pays non listés, une dérogation exceptionnelle peut être considérée, à condition que le projet de recherche justifie précisément un besoin spécifique ou présente un potentiel de collaboration jugé significatif pour l'établissement.

Une justification du choix du pays devrait être fournie dans la lettre de motivation accompagnant la candidature.

Le programme ne prend pas en charge les frais de visa, le cas échéant.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit inclure :

- Un CV, incluant la liste des publications, des projets et autres activités de recherche.
- Une lettre de motivation (limitée à 2 pages) soulignant la pertinence du sujet de recherche, le choix de l'institution d'accueil, la période envisagée pour le déplacement (mois ou dates précises), les activités prévues, les livrables scientifiques, les appels à projets ciblés, ainsi que les objectifs à atteindre.

CONTACTS ET ACCOMPAGNEMENT

Pour toute information sur les aspects scientifiques du programme SMOS-OUT4, contacter :

Andrew GLENCROSS, Directeur d'ESPOL – The European School of Political and Social Sciences, Professor of Politics and International Relations, responsable ICL 2030 de la politique d'internationalisation de la recherche
andrew.glencross@univ-catholille.fr

Pour toute information sur les aspects techniques et organisationnels (transport/ logement/assurance, etc.) du programme SMOS-OUT4, contacter :

Sabina AKHUBA, Chargée d'ingénierie de projets et financement à l'Institut Catholique de Lille
sabina.akhuba@univ-catholille.fr

- Un justificatif attestant d'une maîtrise de l'anglais au niveau B2 ou supérieur (sauf si l'anglais est l'une des langues maternelles du candidat ; ou que la destination concerne un pays francophone). Type de justificatifs acceptés : TOEFL, IELTS, Cambridge English, PTE Academic, diplôme d'études effectuées en anglais, justificatifs d'expériences professionnelles ou académiques à l'étranger où l'anglais était la langue principale d'utilisation, articles publiés en anglais.
- Un accord signé par le doyen de la faculté à laquelle le candidat est rattaché.
- Un avis motivé du directeur de l'unité de recherche dont le candidat est membre.
- Un accord du responsable d'accueil au sein de l'établissement d'accueil.
- Pièce supplémentaire à fournir pour les doctorants : un avis motivé du directeur de thèse.

Le dossier est adressé par voie électronique: **recherche@univ-catholille.fr**.

L'envoi doit être effectué le **31 mars, 12h00, 2026** au plus tard.

ENGAGEMENTS DES LAUREATS

Il est impératif que les candidats s'assurent que leur participation au programme ne perturbe pas le calendrier d'enseignement, particulièrement pour ceux impliqués dans des activités pédagogiques.

Il est également essentiel que les candidats s'assurent de la disponibilité de leur responsable d'accueil pendant toute la durée du séjour, afin de garantir un accompagnement adapté ainsi qu'une intégration optimale au sein de l'unité d'accueil.

Un rapport d'activité, conformément au modèle fourni aux lauréats, sera requis à l'issue de la période de mobilité. Ce document est essentiel pour évaluer l'efficacité de la mobilité et son adéquation avec les stratégies et les priorités de l'institut. En complément, il pourrait être demandé aux participants, au retour, de fournir un témoignage vidéo, de témoigner lors d'une journée de la recherche ou de réaliser une interview pour OpenLab, afin de partager leur expérience et les connaissances acquises. Les candidats sélectionnés s'engagent à respecter les engagements pris dans leur projet de mobilité, notamment en ce qui concerne le pays, l'établissement d'accueil, la durée de séjour, ainsi que les activités envisagées.

SÉLECTION DES CANDIDATS

Processus d'évaluation :

- Le comité de sélection examinera les dossiers de candidature en s'appuyant sur des critères prédéfinis, tels que le mérite académique, la pertinence du projet de mobilité et l'adéquation avec les objectifs du programme.
- Après cette première évaluation, les candidats présélectionnés seront contactés par courrier électronique pour confirmer leur disponibilité à réaliser la mobilité.
- Une fois cette disponibilité confirmée, le candidat recevra par courriel les instructions nécessaires pour l'organisation de la mobilité et du séjour de recherche.

À noter :

Le comité de sélection pourra être amené à :

- contacter l'établissement d'accueil pour obtenir des informations complémentaires nécessaires à l'évaluation du dossier ;
- contacter les candidats afin de recueillir des informations complémentaires nécessaires à la prise de décision ;
- formuler des recommandations aux candidats sélectionnés afin de maximiser la valeur ajoutée de leurs projets de mobilité.